

Notes plaidoirie Attentat de Strasbourg

Pour la patrie, ils veillent.

Le 13 décembre 2018, tous les policiers strasbourgeois veillaient sans relâche depuis ce funeste mardi 11.

Jusqu'à ce que trois d'entre eux neutralisent Chérif Chekatt, au 74, rue du Lazaret.

Trois d'entre eux, que je représente aujourd'hui, et qui garderont à jamais gravé ce face à face dans cette nuit noire,

Noire comme la parka,

Noire comme l'œil torve du terroriste.

**Madame le Président,
Mesdames, Messieurs de la Cour,**

Au cabinet Montbrial, lorsque l'on plaide aux assises antiterroristes pour des policiers ou des gendarmes, c'est souvent à titre posthume.

Xavier Jugelé,

Jessica Schneider,

Arnaud Beltrame,

Tous tombés sous les balles et les lames d'islamistes passés à l'action.

Les 3 policiers que je représente sont eux bien vivants et n'ont pas été blessés, du moins physiquement. S'ils sont en vie, c'est parce qu'ils ont – avec un sang-froid remarquable – riposté au tir de Chérif Chekatt et neutralisé la menace qui terrorisait leur ville depuis 48 heures.

Avant de vous parler de ceux dont je porte la voix aujourd'hui, je voudrais partager avec vous quelques impressions d'audience, après ces 4 semaines qui viennent de s'écouler.

Ces impressions concernent le débat sur la radicalisation connue ou ignorée de Chérif Chekatt par Audrey Mondjehi, qui nous a tenus tout au long de l'audience.

Pour reprendre les mots de Julien Freund :

« C'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitiés. Du moment qu'il veut que vous soyez son ennemi, vous l'êtes. »

La haine de Chérif Chekatt à l'encontre des institutions, des juges ou des policiers, n'a jamais été dissimulée. Son prosélytisme, ses rappels incessants, et ses provocations lors de contrôles de police n'étaient pas non plus un secret, pour quiconque le connaissait ne serait-ce que de réputation, et *a fortiori*, pour quiconque le fréquentait assidûment.

Chérif Chekatt n'était évidemment pas un adepte de la dissimulation et, de la place qui est la mienne de ce côté de la salle, je le dis sans détours, lorsqu'on aide un individu notoirement radicalisé à se procurer une arme et des munitions, en 2018, dans le contexte terroriste que notre pays connaissait déjà, on ne peut sérieusement exciper de l'ignorance de ses intentions.

A cet égard, plusieurs phrases prononcées par Audrey Mondjehi en procédure et à l'audience m'ont semblé particulièrement éclairantes :

- **« C'est un loup solitaire »** : l'histoire récente du terrorisme islamiste a démontré qu'un loup aussi solitaire soit-il, s'inscrit toujours dans un corpus idéologique et bénéficie toujours, à divers degrés, d'aide ou assistance dans la préparation de son projet.

Chérif Chekatt n'était pas un loup solitaire, il a grandi dans une famille ancrée dans une haine profonde de la France, de ses valeurs et de tous ceux qui les défendent et les représentent. Nous avons entendu son père et l'un de ses frères, chacun ici se souvient des propos éloquents qui ont été proférés et de certains silences assourdissants...

- **« On ne se réveille pas un matin en se disant qu'on va tuer des gens, ça ne se fait pas du jour au lendemain »** : cette fois-ci, je plussoie. Si d'aucuns estiment que la perquisition du 11 a précipité le périple meurtrier de Chérif Chekatt, ce projet était déjà muri depuis plusieurs semaines, voire mois. Et Audrey Mondjehi ne pouvait l'ignorer.

Enfin, 3^e propos qui m’a interpellée :

- « **je n’ai rien vu** » - que M. Mondjehi a décliné à l’envi par des phrases du même acabit – « Je n’ai rien vu » dit-il au sujet de la radicalisation de son comparse, ou devrais-je dire de son « *sahab* » comme il le qualifie, lors d’un appel téléphonique retranscrit. « *Sahab* » qui vient de « *sahaba* », les compagnons du prophète.

Mot extrêmement fort qu’on n’emploie pas pour désigner une connaissance avec qui “on parle de tout et de rien”, mais qu’on emploie pour parler d’un ami, quelqu’un de très proche, avec qui une intimité s’est instaurée.

Alors à bien écouter M. Mondjehi tout au long des débats, m’est régulièrement apparue une image : celle des 3 singes.

Il n’a rien vu, ou plutôt il ferme les yeux sur ce qui pourrait poser problème, il n’a rien entendu, ou plutôt n’a pas voulu entendre pour pouvoir faire comme s’il ne savait pas, et il ne nous a rien dit sur les choses qu’il sait pour ne pas s’incriminer. Sur la vérité, celle qui nous occupe tous ici.

J’EN VIENS MAINTENANT A MA SECONDE SERIE
D’OBSERVATIONS : LA RAISON DE MA PRESENCE
AUJOURD’HUI DEVANT VOUS :

Je me fais ce matin une double voix, ou devrais-je dire une quadruple : la voix des 3 policiers attaqués le 13 décembre pour ce qu'ils représentaient, et la voix de la FEDERATION NATIONALE DES VICTIMES D'ATTENTATS et D'ACCIDENTS COLLECTIFS (la FENVAC).

➤ Quelques mots sur la FENVAC d'abord :

Fondée il y a 30 ans, elle regroupe une 15aine d'asso françaises de victimes d'attentats. Elle est dument déclarée et agréée bien entendu, et a longtemps été présidée par Mme Marie-Claude DESJEUX, qui a perdu son frère lors d'une prise d'otages en Algérie.

D'ailleurs, tous les membres de la FENVAC ont perdu un être cher ou sont eux-mêmes victimes directes d'un acte de terrorisme ou d'un accident collectif.

Dans tous les procès récents qui ont occupé la Cour d'assises antiterroriste, la FENVAC a systématiquement été présente sur les bancs des parties civiles – Systématiquement.

➤ Alors quel est le rôle concret de la FENVAC ?

Après un attentat, vous le savez, les victimes ont besoin de reconstituer les faits, de comprendre, et que justice soit faite.

Je vous l'ai dit, elle participe à chaque procès antiterroriste. Et c'est forte de cette expérience que la FENVAC est en mesure de proposer un accompagnement individualisé aux victimes d'attentats.

Elle participe à la préparation concrète des assises avec les victimes :

- Via un accompagnement juridique d'abord : pour répondre aux nombreuses questions sur les procédures auxquelles les victimes vont devoir faire face (procédure pénale, procédure indemnitaire avec le FGTI etc.).
- Mais aussi via un accompagnement organisationnel sur les procès : certaines personnes n'ont jamais mis les pieds dans une salle d'audience : on ne sait pas à qui s'adresser, de quelle façon, quand. La FENVAC est là aussi pour leur expliquer comment se déroule un procès et les guider lors de cette étape cruciale.

Si l'on devait résumer le but de la FENVAC : créer une structure *par les victimes, pour les victimes*. Pour leur apporter une assistance psychologique bien sûr, mais aussi administrative et judiciaire.

Juste un chiffre pour que vous l'ayez en tête et parce qu'il est éloquent : 8.000. 8000 c'est le nombre de victimes – directes et indirectes - que la FENVAC a accompagné en 30 ans.

Et vous le savez, à chaque fois qu'il y a un attentat ou une tentative d'attentat, les personnes qui ont été frappées par le passé sont à nouveau touchées, en plein cœur. Il y a une réactivation du trauma, qui rend difficile le fait de le surmonter. Et la FENVAC est là, à leurs côtés, même des années après.

Alors pourquoi la FENVAC se constitue partie civile ?

Tout simplement parce qu'elle porte la conviction que les victimes et leurs familles doivent être pleinement actrices des suites du drame qui les a frappées. Ca fait partie de la reconstruction. Obtenir justice et vérité, prévenir et se souvenir.

D'ailleurs la FENVAC participe activement à la mise en place du Musée-Mémorial du terrorisme, qui ouvrira ses portes à Suresnes en 2027 : pour ne jamais oublier.

On dit souvent que la nature a horreur du vide : les victimes ont besoin de comprendre. Et notre rôle à nous, auxiliaires de justice, est évidemment aussi de leur expliquer que la vérité judiciaire ne leur fournira pas forcément toutes les réponses qu'elles attendent.

Dans une société de plus en plus ébranlée par le terrorisme islamiste, chacun de nous ici, dans cette salle, est susceptible d'être bénéficiaire de la FENVAC.

A commencer par nos forces de l'ordre, qui sont des cibles hautement symboliques pour ces terroristes et que la FENVAC considère comme des victimes à part entière.

J'en viens désormais à mes clients, forces de l'ordre.

Pour la procédure, ce sont des numéros RIO.

Pour eux, ils ont fait leur boulot.

Pour moi, ce sont des héros. Des héros au quotidien.

Se préparer aux situations difficiles... telle est l'essence de tous ceux qui ont fait le choix de Servir. Mais on n'est jamais réellement préparé à affronter la mort.

Ils n'emploieront pas les mots de fierté mais moi je leur dis, ils peuvent être fiers de leur bravoure, fiers de leur sang-froid, fiers de leur réactivité incroyable et salutaire. Fiers d'avoir fait face.

Tous policiers expérimentés qu'ils étaient déjà, la peur de mourir les a étreints ce soir-là. Et une fois rentrés chez eux, une fois retombée l'adrénaline, chacun a re-vécu, encore et encore, la scène, des dizaines, des centaines de fois.

Parce qu'on ne réchappe pas comme ça d'un traumatisme aussi important, même quand on porte l'uniforme. Hypervigilance, hypersensibilité aux bruits, cauchemars, insomnies : ces symptômes – en tant que magistrats spécialisés – vous les connaissez et vous savez ce qu'ils recouvrent.

L'un d'entre eux a déposé devant votre Cour, et a raconté le « pendant », qui a duré 8 secondes et l'« après » qui dure depuis 5 ans.

Il vous a raconté avec retenue et humilité les conséquences de cette tentative d'assassinat. A la fois témoin et partie civile, sa déposition était à la fois attendue et essentielle.

Il est singulier de vous parler de mes clients sans pouvoir les nommer. Si je connais désormais (presque) par cœur leurs numéros RIO, j'ai aussi appris à connaître quelques pans de leur personnalité.

Mais comment en parler sans trahir leur identité ?

Je peux vous dire que l'un d'eux, est non seulement un fieffé tireur mais aussi un excellent musicien, capable de s'émouvoir aux larmes sur un air d'opéra.

Je peux encore vous dire que l'un d'eux a depuis rejoint une unité d'élite, un rêve de gosse. Comme souvent. On n'entre pas dans l'institution par hasard, c'est un engagement viscéral, qui se vit au quotidien même lorsqu'on est hors service.

Et je peux vous dire que chacun, où qu'il soit aujourd'hui, suit de plus près qu'il ne veut bien le laisser entendre, la tenue de ce procès.

Certains sont issus de familles qui ont l'engagement en héritage. Tous ont en tout cas en commun la passion du terrain. Police secours, brigade anti-criminalité, brigade spécialisée de terrain, avec des passages en région parisienne, souvent un passage obligé :

'Quand on vient d'Alsace, ça fait bizarre le Val de Marne.' m'a dit l'un d'entre eux, lorsque je l'interrogeais sur sa première affectation au sein de la boîte.

En décembre 2018, tous trois se sentaient pleinement à leur place dans cette BST, et appréciaient sincèrement travailler ensemble. Rien ne les prédestinait à faire face à l'homme le plus recherché de Strasbourg, d'Alsace, et de France, ce soir-là.

Il était improbable que leur « petit équipage de BST » pour reprendre les mots de l'un d'eux, « tombe » sur CC alors que tant de services de police étaient à sa poursuite. Ce qui expliquera cette scène presque surréaliste, qui commença par « *Bonsoir Monsieur c'est la police* » pour se finir, 8 secondes plus tard, par 37 cartouches tirées.

Après ce 13 décembre, leurs chemins ont dû se séparer. Mais ils resteront tous trois à jamais liés parce qu'ils ont vécu cette nuit-là.

« *On a fait le job* »,

« *c'est dur lorsque le civil pétrifié reprend le pas sur le policier* »,

« *c'est comme une cocotte-minute, à chaque attentat, ça recommence* » : chacun ressent et exprime différemment l'action du 13 et ses conséquences.

Différents et grandis, certains sont plus meurtris que d'autres, encore aujourd'hui.

Bien sûr, mes clients ne sont pas des victimes tout à fait comme les autres, et cette double casquette, ce revers de la médaille, sont parfois lourds à porter sous l'uniforme. Parce qu'il faut **être fort pour les autres**.

Oui.

Mais être fort pour les autres, c'est aussi affronter son traumatisme, le regarder bien en face, droit dans les yeux, pour l'accepter et, un jour, le surmonter.

**Madame le Président,
Mesdames, Messieurs de la Cour,**

Je ne terminerai pas mon propos en vous disant que les parties civiles, celles que je représente, attendent que vous rendiez la Justice.

Vous le savez. Et vous la rendrez.

***« Les armes cèdent devant la toge, a dit Cicéron.
Seulement tant que les armes le veulent bien, répondit
César. »***

Après les armes,

Voici venu le temps de la toge.

Parce qu'il faut protéger notre société, protéger ceux qui nous protègent.

Ceux qui veillent, pour la Patrie.